

CONSEIL D'ECOLE

- 18 janvier 2018 -

Académie de la Vienne
Circonscription de Poitiers I

**Ecole élémentaire
publique de Latillé**

● **Présents :**

- **Pour les parents d'élèves :** Mmes. BRANGER, CERVANTES, DESSAULT, DUFOUR, GIRARD, PAINEAU, NERON, SCOTTO DI ROSATO, M. PEYROT et M. RINAUD.
- **Présidente de l'APE :** Mme. REVEILLERE
- **Pour le conseil municipal :** Mme. BRUNET, M. GARETIER et M. DUPONT
- **Pour l'équipe enseignante :** Mmes. BRUNEL, LEVRAULT, SOUPRAYEN, M. BOUGRIER
- **Excusées :** Mme FOUGEOT, Mme NADEAU

Suite à un courrier de l'inspection académique en décembre, le conseil d'école se réunit en date du 18 janvier pour statuer sur le remaniement éventuel des rythmes scolaires.

▶ HORAIRE :

- 8h40 / 15h45

▶ CONTACTS :

● **Adresse postale :**

Place du Champ de foire
86190 LATILLE

● **Téléphone :**

05 49 51 88 23

● **Courriel :**

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

● **Site Internet :**

sites86.ac-poitiers.fr/latille

▶ EQUIPE PEDAGOGIQUE :

● **Directeur :**

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

● **Enseignants :**

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1-CE2)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

1 DERNIERES INFORMATIONS CONCERNANT L'ECOLE :

▶ **Cambriolage :**

Suite au cambriolage de mi-septembre, M. Bougrier annonce que le remboursement a été possible dans sa totalité, grâce à l'assurance de la Coopérative scolaire.

Il informe cependant qu'une deuxième intrusion a eu lieu dans l'école mais qu'aucun vol n'a été constaté (il n'y a plus d'argent liquide entreposé dans l'école). Un changement de la porte du bureau de l'élémentaire et des huisseries est en cours.

▶ **Emploi « service civique » pour les deux écoles :**

Amandine Cuny a pris son poste à la rentrée de janvier et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire pour différentes missions : accompagnement pédagogique, sorties, gestion du prêt des livres (répertorier les différents ouvrages, couvrir les livres...).



Amandine occupe un emploi de Service civique à l'école.

▶ **Pass'Art :**

Ecole élémentaire : La communauté de commune accorde un financement pour 3 classes/4 pour l'intervention de Jérémy Baysse sur le thème du ciné concert : initiation au rythme, à la musique, au chant et création d'instruments de musique.

Il semble difficile d'envisager le financement du projet pour une 4ème classe (1432€ pour 10 séances d'1h30), aussi nous réfléchissons à répartir les élèves pour constituer 3 groupes d'une trentaine d'élèves. La municipalité doit se prononcer lors du prochain conseil municipal.

Ecole maternelle : 1x/semaine pendant ¾ d'heures sur le thème de la musique. Le 1er février les élèves assisteront à une représentation des intervenants du CFMI, à Benassay, avec les écoles de Benassay et d'Ayron.

2 ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES ET TEMPS PERISCOLAIRE :

Le conseil d'école devant se réunir pour statuer sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018, les parents d'élèves ont souhaité consulter les familles à ce sujet mais également sur différentes thématiques. 74 familles ont répondu sur 100. Les parents d'élèves rendent compte, par un diaporama, des résultats de la consultation des familles sur différents thèmes (voir les résultats complets sur le Site internet de l'école).

▶ **La rentrée 2018 :**

Les représentants de parents d'élèves souhaitent très majoritairement poursuivre l'organisation actuelle : semaine de 4 jours 1/2 avec les TAP (activités en petits groupes, encadrement, découverte d'activités sportives ou créatives, etc.). Le Conseil d'école se prononce en faveur du maintien du rythme scolaire à 4 jours ½ avec des horaires inchangés soient les lundis, mardis et jeudis : 8h30/11h50-13h20/15h45, les mercredis 8h30/11h45 et les vendredis : 8h30/11h50-13h20/15h.

L'équipe municipale ne peut pas encore se positionner sur les TAP : y aura-t-il toujours des financements ?

Concernant les séances d'APC, elles sont proposées aux grandes sections pour les élèves de l'école maternelle. A l'école élémentaire, les APC sont régulières, par petits groupes, en fonction des besoins pédagogiques.

► **La cantine :**

Les représentants de parents d'élèves renouvellent leur demande de participer à la commission cantine (plébiscitée par 96% des familles) afin de travailler ensemble : recherche de nouveaux fournisseurs, réfléchir à la déco (chantier jeune?), élaboration de menus à thèmes, etc. Ils demandent une étude/un diagnostic sur l'environnement sonore : même constat depuis quelques années donc souhait de trouver réellement des solutions.

M. Bougrier propose d'inclure un objectif autour de l'alimentation et du gaspillage au niveau du projet d'école qui va être à renouveler pour 3 ans. M. le maire : « le plus gros problème est le budget. Les modifications éventuelles auront obligatoirement un impact sur le coût et donc sur le prix demandé aux familles. »

Mr Garetier en charge de la commission cantine accepte la demande des représentants des parents d'élèves à participer aux différentes rencontres concernant le choix des menus, des fournisseurs...

► **La garderie :**

Les représentants de parents d'élèves souhaitent qu'une réflexion soit menée pour développer un accueil périscolaire (avoir un taux d'encadrement plus important, avoir un projet d'animation, réfléchir à l'organisation des locaux, etc.). Ils demandent qu'une réflexion soit initiée dès maintenant sur l'aménagement de la cour de récréation avec les élèves pour la rentrée 2018.

Réponse de la municipalité : La priorité est la réflexion commune sur l'aménagement de la cour, étape finale de la restructuration de l'école avant d'évoquer le développement éventuel d'un accueil périscolaire. Les locaux de la garderie vont devoir être repenser vu leur vétusté.

3 RENCONTRE DE M. LE MAIRE AVEC L'INSPECTION ACADEMIQUE :

Constats : Il y a 2 ans, une classe a fermé en maternelle. Les effectifs se maintiennent depuis mais la baisse constatée en 2015/2016 va se répercuter sur l'élémentaire.

L'école de Chiré en Montreuil est, elle, en sureffectifs. M. le Maire propose un accueil de certains élèves de Chiré en Montreuil à la rentrée 2018 si besoin de désengorger des classes à triple niveau dans cette école si l'intendance en est possible.

Il faut réfléchir à l'avenir de l'école au lieu de subir des non-choix : se regrouper avec une autre commune et ainsi former un RPI ?

L'inspectrice demande de la tenir avisée des mouvements des familles (arrivées/départs) et se propose de participer au besoin aux échanges sur le devenir de l'école.

3 ESPACE DES PARENTS :

Les enseignants proposent qu'un espace « parents » soit créé dans l'école. Il s'agirait d'un lieu à l'usage de tous les parents. Chacun peut contribuer et participer à la mise en œuvre de son animation pour le faire vivre. C'est un lieu de coopération éducative, un lieu pour des moments conviviaux, un lieu avec une charte.

L'idée est lancée maintenant. Enseignants et parents doivent mener une réflexion autour de cette piste.

4 QUESTIONS DIVERSES :

► **Accueil des nouvelles familles :**

Pourrait-il y avoir un livret d'accueil pour l'école maternelle ? Horaires école et garderie ? Prix cantine et garderie... Un travail de collaboration entre école élémentaire/maternelle et mairie va être mis en place afin d'enrichir le livret existant de l'école élémentaire et d'élaborer un livret commun.

► **Détails de facturation :**

Est-ce possible de pouvoir avoir un détail plus précis des repas et des heures de garderie facturés ? Certaines familles constatent des erreurs de chiffrage et il est difficile de comprendre quand et comment.

► **Exercices de confinement à la garderie et à la cantine**

Ont-ils été réalisés cette année ? La réponse est non. Les représentants des parents d'élèves insistent sur leur nécessité et leur importance et font part de leurs inquiétudes à ce sujet à la municipalité.

► **Classe de Mme LEVRAULT :**

La résonnance est toujours aussi insupportable. La municipalité n'a pas de solution. Mme Levrault propose une solution éventuelle : retirer les portes du placard mural. Des panneaux d'affichage pourront être installés. Toujours en demande de rideaux.

► **Récréation et pluie**

Comment faire en cas de fortes pluies à la pause méridienne ? Solution de repli pour les élèves ? Intégrer la salle de garderie ? Le maire voit avec le personnel ce qu'il est possible de faire.

► **Cubes pour les activités d'expression - théâtre**

La municipalité s'engage à acheter le matériel (équivalent du coût en subvention) si des parents sont prêts à les fabriquer. Cependant Mr le Maire doit se renseigner sur la responsabilité et la faisabilité du projet.

► **PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : LE JEUDI 8 MARS A 18H**